

Jean-Yves Le Déaut

DÉPUTÉ DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Une conclusion paradoxale pour une analyse qui conforte nos choix !

La Cour des Comptes a remis hier son rapport annuel au Président de la République. Il évoque les sujets des gares de Louvigny et de Vandières.

Le premier enseignement qui ressort est que **le choix de Louvigny n'était pas celui du bon sens et qu'il aurait fallu privilégier initialement le choix de Vandières**. J'ai beaucoup travaillé sur ce dossier depuis 25 ans et j'ai toujours défendu **le projet d'une gare à Vandières, pour profiter au maximum des possibilités de l'interconnexion**. La SNCF avait dit, dans les années 90, qu'il n'était pas possible, techniquement, de faire de Vandières une gare d'interconnexion. Dont acte.

Pour autant, il faut souligner le paradoxe de la conclusion de la Cour des Comptes. Celle-ci préconise désormais de suspendre les travaux à Vandières, tout en rappelant qu'elle aurait été le meilleur choix initial. Ce qu'elle ne dit pas, c'est que plusieurs millions d'euros ont déjà été investis pour préparer la possibilité d'interconnexion.

Il serait vraiment très dommageable de faire aujourd'hui machine arrière. D'autant plus que le choix de Vandières a été décidé en cohérence avec un arrêt du Conseil d'État favorable à cette localisation et à une déclaration d'utilité publique ! Patrick Weiten a sans doute enfoui dans sa mémoire le fait que le département de la Moselle a signé, en 2000, l'engagement concernant la gare de Vandières.

Vandières est bien la gare du bon sens.

L'argument de la rentabilité est également discutable, car les décideurs publics doivent proposer des services de qualité et efficaces. De plus, on évalue que les passagers de la gare de Louvigny s'y rendant en voiture effectuent 15 millions de kilomètres par an. **C'est un coût énorme, tant en terme de carburant que pour l'environnement, du fait des rejets de CO2.**

La gare de Louvigny a été réalisée de manière temporaire afin de ne pas retarder la mise en route du TGV Est. Sa finalité pourrait être de devenir une gare de fret, à proximité d'un aéroport régional, ce qui permettra des connexions pour le fret avec le réseau LGV. Aussi, l'arrêt de ce projet serait ni plus ni moins qu'un gaspillage d'argent public.

C'est pourquoi je soutiens Jean-Pierre MASSERET et pense que la Région Lorraine doit démarrer la construction de la gare de Vandières.

Jean-Yves Le Déaut
Député de la 6^e circonscription de Meurthe-et-Moselle
1^{er} Vice-Président de l'OPECST

Permanence de Jean-Yves Le Déaut - Contact : François Creusot
21 place Duroc – BP177 – 54706 Pont-à-Mousson
03.83.82.13.81 / jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr